



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Février 2026

« Résister doit toujours se conjuguer au présent »

Lucie Aubrac

Héroïne de la Résistance à l'occupation de la France

Il y a 50 ans, la République Arabe Sahraouie Démocratique était proclamée dans le pays en guerre pour son indépendance



Il y a plus de 50 ans, le roi Hassan II se targuait, devant la presse internationale, de régler la question sahraouie par « une opération de police d'une semaine ». Mais ses puissantes Forces Armées Royales qui ont mis en scène et réalisé la fiction de la Marche «verte», ne sont jamais venues à bout des combattants sahraouis. Ce ne sont pourtant pas les moyens qui leur manquaient : l'armement était assuré par les USA, la France, l'Espagne, le Royaume uni, l'Afrique du sud et l'Allemagne, les financements venaient des pays du golfe, principalement de l'Arabie saoudite et les conseillers militaires d'Israël ont eu l'idée et ont assuré l'ingénierie du mur de défense de 2700 km à travers le Sahara occidental.

Après le départ du dernier soldat espagnol, le Front POLISARIO a proclamé le 27 février 1976, la création de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Tout en poursuivant la guerre d'indépendance, la RASD a mis en place ses institutions pour gérer les besoins des 160 000 civils qui avaient fui la tentative de génocide lors de l'invasion de leur pays. Cinq grands campements furent installés sur un vaste territoire concédé par l'Algérie dans la région de Tindouf, en limite du Sahara occidental. Les femmes sahraouies se sont chargées de l'organisation de la vie sociale.

Durant 50 ans, ce nouvel État a lutté sur les fronts, militaires, diplomatiques, sanitaires, éducatifs, et juridiques. Son peuple, dont les familles ont été séparées par l'invasion militaire marocaine, a résisté aux dures conditions de l'exil d'une part et à la répression féroce dans le territoire occupé d'autre part. L'intoxication médiatique marocaine et ses relais serviles en Europe ont bâti un mur du silence sur ce dernier conflit de décolonisation en Afrique. Comme dans d'autres luttes de décolonisation, la solidarité internationale a joué aussi son rôle pour relayer l'information dans le monde et dénoncer la dictature marocaine.

La RASD a été admise à l'OUA en 1982. Quatrevingt quatre pays au monde en Afrique, Amérique et Asie ont reconnu la RASD. Le Maroc qui avait quitté l'OUA en 1984 a demandé sa réintégration à l'UA en 2017 a mené des manœuvres diverses et variées pour amener à ce qu'un nombre de pays particulièrement en Afrique rompent leurs relations diplomatiques avec la RASD. Cependant le Front Polisario a des représentations dans la plupart des pays du monde. L'Algérie et Cuba ont été essentiels dans le soutien politique et humanitaire à la cause sahraouie (des États dont l'ADN est marquée du sceau de la solidarité internationale).

Des centaines d'associations et d'ONG ont mené des programmes d'aide à la vie quotidienne dans les campements de réfugiés, dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, de la formation. Des milliers de délégations sont venues du monde entier voir les résultats de cette expérience, unique en son genre. A l'ONU, le Sahara occidental est maintenu sur la liste des territoires non autonomes, sa situation est à l'agenda de la 4ème commission de la décolonisation.

12 années seulement sur 50 ans !

C'est la durée au cours de laquelle l'accès du Sahara occidental sous occupation a été possible aux observateurs de l'information et des droits de l'homme. De 2001/2013 professionnels et militants de 28 pays et des 5 continents sont venus enquêter et rencontrer les associations sahraouies de résistance. Mais depuis janvier 2014 c'est un territoire interdit : **329 personnes venues de 21 nationalités et de 4 continents en ont été expulsées, dont des élus nationaux, des députés européens, des journalistes, avocats, des syndicalistes...** **Aucun Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU n'a reçu l'autorisation du Maroc pour y accéder.** Grâce aux courageux journalistes et

blogueurs sahraouis nous obtenons des images de cette partie occupée du Sahara occidental et les associations sahraouies de défense des droits de l'homme envoient des informations sur les atteintes graves qui s'y passent.

Face à des dirigeants dangereux et irresponsables qui s'associent pour bafouer les règles du droit international, indispensables à la coexistence pacifique sur notre planète, certains peuples refusent de se

soumettre et persistent à revendiquer leurs droits inaliénables.

Ils défendent avec courage leur dignité et, par là même, notre liberté collective.

Car jusqu'où s'arrêteraient les ambitions démesurées de cette économie capitaliste, fondée sur un profit sans limite, alimentée par des compromis douteux entre acteurs peu scrupuleux, prêts à s'appropriier les richesses de la planète ?

En 1981 l'AFASPA, invitée à l'occasion de la célébration du 5ème anniversaire de la RASD, a délégué Bernard Bouché pour aller témoigner de notre solidarité à la jeune république. Il se souvient d'images qui l'ont marqué : « J'ai été impressionné de trouver dans cet environnement désertique une organisation bien structurée pour assurer les besoins essentiels des familles, des vieillards et des enfants avec des moyens rudimentaires. Les dotations de denrées alimentaires étaient établies selon la composition familiale. Des cours d'alphabétisation ont été mis en place pour des femmes qui n'avaient pas été scolarisées sous la colonisation espagnole. Des petites structures de soins suivaient l'état de santé des enfants et assuraient les campagnes de vaccination. Certaines familles avaient quelques bêtes, on se demandait de quoi elles se nourrissaient ?

Le défilé militaire était particulier car une grande partie du matériel présenté était issu de récupérations lors d'attaques menées sur l'armée marocaine. On y a retrouvé du matériel français. A l'époque l'armée sahraouie avait une flotte, la RASD avait déclaré la zone maritime interdite pour état de guerre et des bateaux portugais, espagnol et français ont été arraisonnés. Un moment émouvant fut la présentation de cinq soldats marocains récemment fait prisonniers, de pauvres bougres, enrôlés pour la solde, certains étaient blessés. Ils nous ont demandé de contacter leurs familles pour les informer qu'ils étaient en vie. Ce qui m'a frappé aussi, c'était la jeunesse des dirigeants politiques. "

ECHOS D'AFRIQUE

CAMEROUN

SOCAPALM en pleine campagne d'enfumage !

Dans un communiqué du 23 janvier 2026, SOCAPALM (filiale du groupe Bolloré) se glorifie auprès de "l'opinion nationale et internationale" d'avoir restitué "volontairement" à l'État camerounais 2 566 hectares de ses surfaces "non exploitées". Et les sites de certains médias de s'enflammer. Pour l'EcoMatin "l'opération de restitution permet de mettre un terme à une contestation domaniale persistante et de transformer un dossier historiquement conflictuel en un processus constructif". Pour La Voix du Koat "les communautés riveraines ont pu exprimer leurs attentes, tandis que l'État a réaffirmé son rôle d'arbitre technique et institutionnel". Un vrai conte de Noël !!

Mais il y a longtemps que dans les plantations où les tensions sociales sont régulières, on ne croit plus au

Père Noël... Pour exemple, la manifestation récente des femmes de la communauté d'Apouh à Edéa, dans le département de la Sanaga-maritime, qui se sont mobilisées le 23 janvier dernier pour protester contre l'opération de replantation de palmiers et réitérer l'exigence d'espaces de culture. Elles ont créé l'association AFRISE.



Une fois de plus la Socapalm joue en mode « échappatoire » face aux diverses dénonciations et revendications des communautés villageoises qui subissent les conséquences de l'accaparement de terres au profit de l'agrobusiness. Certaines se retrouvent totalement entourées de parcelles de Socapalm. Si concertation eut lieu, c'est une

concertation « façon Socapalm ».

C'est-à-dire sans respect des clauses du bail emphytéotique qui la lie à l'État camerounais, sans la présence de collectifs de lutte et particulièrement de la SYNAPARCAM (Synergie Nationale des Paysans et Riverains du Cameroun). C'est pourquoi nous avons contacté son Président Emmanuel Elong, afin qu'il dissipe ce nuage d'intoxication médiatique.

Voilà ce qu'il nous a répondu : « La Socapalm multiplie la communication sur les rétrocessions des terres cultivables aux communautés à travers le gouvernement, or c'est faux !

Les terres qu'elle dit avoir rétrocédées sont bien comprises dans sa concession mais ce sont des terres qu'elle n'a jamais exploitées car ce sont des marécages ou des plantations de palmiers à huile des anciens cadres Socapalm qui livrent leurs productions à l'usine Socapalm.

Ils sont devenus planteurs / villageois /partenaires de Socapalm. Les communautés paysannes réclament toujours l'espace vital, c'est-à-dire l'interdiction de planter des palmiers dans un rayon de 250 ha autour des communautés (article 6h du bail emphytéotique signé en 2000). Chaque plantation Socapalm devra avoir une superficie arrêlée, (avenant N°1 du bail signé en 2005) . SOCAPALM ne peut pas bousculer ces anciens cadres devenus ministres, sénateurs ou députés et d'autres partenaires techniques de la société. Les champs des paysans riverains se retrouvant dans les bas-fonds, sont repris par Socapalm à l'occasion des replantations* afin d'augmenter les superficies de ses blocs ou parcelles. L'entreprise est en perpétuelle conquête de terres et les autorités ne jouent pas le rôle d'arbitre du fait que leurs moyens d'action sont mis à disposition par Socapalm. Voici le malheur des communautés riveraines de Socapalm. La campagne de désinformation a pour but de tromper l'opinion publique ».

*La replantation, joliment dénommée « rajeunissement du verger »

L'or camerounais serait-il volatile ?

Le Cameroun, riche de ses sols aurifères, vit un scandale qui explique, en partie, la lenteur prise

dans la nomination d'un gouvernement trois mois après la « brillante » réélection de Paul Bya pour un 8ème mandat.

La voix du centre lève le voile sous la plume de Charles Chacot Chimé :

« Après le dossier Glencore, ce sont des tonnes d'or qui s'évaporent chaque année, acheminées vers l'étranger tandis que l'État reste paralysé. Les chiffres sont effarants : 22,3 kg déclarés officiellement par les Douanes contre 15,2 tonnes importées par les Émirats arabes unis. Plus de 680 fois la production officielle !

En 2023, le Cameroun a produit 953 kg d'or selon le ministère des Mines. Mais la réalité des flux internationaux est autrement plus sombre. Les exportations massives non déclarées révèlent un pillage systématique et un marché parallèle qui échappe totalement au contrôle national. Les exploitants locaux sont marginalisés, écrasés par des taxes arbitraires et des contrats défavorables.

Les pertes fiscales liées à ces exportations illégales sont estimées à 165 milliards de FCFA (près de 250 millions d'euros). Les citoyens camerounais rêvent aux hôpitaux, centres de santé communautaires, ux écoles, aux routes et aux réseaux

de distribution d'électricité et de l'eau potable... que ces milliards « évaporés » auraient pu financer, sans compter les emplois qui manquent dans la fonction publique.

Plus de 90 % de l'or illégal est acheminé vers les Émirats arabes unis, loin des regards. Les laboratoires d'analyses et les services de contrôle nationaux semblent plus jouer le rôle de caution que de gardiens. Les chiffres officiels deviennent un jeu d'illusion, où la transparence est un luxe que personne n'ose réclamer. Ce scandale est plus qu'économique : il est symbolique. Il révèle la dépossession de nos richesses, Il est temps d'agir. La presse doit enquêter, les citoyens doivent s'indigner et les autorités doivent prendre des mesures immédiates : transparence totale sur les flux miniers, contrôle rigoureux des exportations et sanctions contre tous les acteurs impliqués. Le Cameroun ne peut plus continuer à regarder son or s'envoler vers d'autres cieux pendant que ses populations restent appauvries. Il ne peut pas non plus continuer à pondre d'aussi gros scandales tout le temps ».

Et que dit le Président qui affiche avec 42 ans, la plus grande longévité aux manettes dans le monde? Rien !

KENYA

L'enlèvement suivi de tortures, en dehors de toute procédure légale, est pratiqué par le régime pour réduire au silence les voix dissidentes et de gauche au Kenya.



©James041/X

C'est ce que dénonce le Parti communiste marxiste du Kenya (PCM-K) dont le secrétaire général, Booker Ngesa Omole, a été kidnappé dans la soirée du 23 février à Isiolo, une commune située à 250 km de par des agents de police Nairobi. Il est détenu au poste de police de Mlologo. Le CPM-K a qualifié l'incident de « violence

d'État sous sa forme nue, visant à intimider non seulement Omole, mais aussi la classe ouvrière organisée et plus largement les mouvements progressistes au Kenya ». Le communiqué précise que le militant a été sévèrement battu pendant l'opération, occasionnant des blessures qui comprennent une dent cassée et un doigt coupé avec un objet pointu. Il a été traîné durant la nuit dans un état traumatique entre le lieu de son enlèvement et de détention, sans eau ni nourriture.

Ce n'est pas la première fois que Booker Ngesa Omole faisait face à de violentes agressions. Il a subi une tentative d'assassinat à son domicile début 2025 avec des tirs sur son véhicule. Le parti a attribué ces deux attaques à la critique franche d'Omole à l'égard du gouvernement des acteurs étatiques et paramilitaires.

MAROC

La diaspora marocaine de France sous surveillance du Makhzen

Zineb Kharroubi 28 ans, vit et travaille en France. Elle a été arrêtée le 12 février 2026 à sa descente d'avion à Marrakech où elle rendait visite à sa famille. La justice lui reproche d'avoir posté sur ses réseaux sociaux les mots d'ordre du mouvement de protestation de la « Gen Z 212 » qui a éclaté dans le royaume fin 2025. Il réclamait davantage d'investissements publics dans la santé et l'éducation, un nouveau modèle de développement pour le royaume. Elle y annonçait aussi le rassemblement pacifique de soutien organisé en France. Après avoir été placée sous contrôle judiciaire elle a été jugée le 26 du mois. Elle risque jusqu'à un an de prison. On attend le verdict.



©Booth Festival IntervClermont

Elle fait partie des 2400 personnes du processus judiciaire en cours. Alors que certains manifestants sont actuellement jugés en appel, d'autres sont rattrapés par la justice. C'est le cas de Zineb El Kharroubi, première activiste « GenZ 212 » de la diaspora à être poursuivie au Maroc.

Justice : un fonctionnement qui a surpris les avocats sénégalais

C'est vrai, la première fois que l'on assiste à un procès au Maroc on est étonné de constater que ce n'est pas à la recherche de la vérité que l'on assiste, mais à la mise en scène d'un scénario qui doit conduire à la condamnation de l'accusé, même en dépit du respect du code pénal marocain.

Ce fut l'amer constat au procès des supporters sénégalais qui ont assisté à des réquisitoires en arabe, le Vice Consul ayant dû s'improviser interprète. Puis c'est l'avocat qui commence sa plaidoirie en français ; il est interrompu et sommé de parler en arabe (alors que les membres de la Cour sont francophones et que de nombreux procès se font dans cette langue). Mais ce qui a le plus révolté les défenseurs sénégalais c'est que le stadier à l'origine du déclenchement des hostilités n'a même pas été convoqué à la barre ni les organisateurs de la CAF.

SOUDAN

Mohamed Farouk Salam, militant soudanais de la Paix est en prison aux Émirats arabes unis depuis plus de treize mois sans aucune inculpation ni justification. Dans un communiqué adressé aux organisations internationales de défense des droits humains, son comité de soutien indique « Il est un pilier du

mouvement prodémocratie soudanais et un architecte clé de la révolution de 2018-2019, qui visait à instaurer un avenir pacifique ». Dans l'Humanité du 17 février 2026, Pierre Barbancey précise « Tout au long du conflit qui ravage actuellement le Soudan, ce militant est resté un défenseur inflexible d'une paix juste et durable. Un rôle que les Émirats, qui soutiennent les redoutables

Forces de Soutien Rapide, ne semblent pas apprécier. »



GABON

Bric Oligui Nguema n'aime pas la contestation

Sous prétexte que certains contenus risquaient « d'engendrer des conflits sociaux », et pour y couper court... le Président coupe les réseaux sociaux « jusqu'à nouvel ordre ».

La décision de la Haute Autorité de la communication de suspendre les réseaux sociaux le 18 février, a semé la consternation dans tous les milieux gabonais, en particulier pour les personnes dont les activités génératrices de revenus dépendent d'internet. Une décision qui devrait priver 2,5 millions de Gabonais de l'accès à Facebook, Intagram, Tiktok... « Je mange mon gari, mon pain grâce aux réseaux sociaux. Je vends mes bananes, je fais la promotion de ma musique avec mon Facebook et mon Tik tok, je vis grâce aux réseaux

sociaux », réagit dans une vidéo Creol, la chanteuse, auteure-compositrice et interprète gabonaise, suivie par plus de 2 millions d'internautes.

La décision intervient dans un contexte de tension. Depuis la fin de 2025, plusieurs secteurs clés de la fonction publique sont engagés dans des grèves durables, avec une forte mobilisation notamment des enseignants. Ils réclament une régularisation de leurs carrières, de meilleurs salaires et conditions de travail, et ont paralysé la rentrée scolaire pendant plusieurs semaines avec une adhésion élevée des syndicats.

Ces mouvements ont ensuite commencé à se diffuser à d'autres secteurs comme la santé et l'enseignement supérieur.

Affaire à suivre...

CÔTE D'IVOIRE

Le tambour parleur Djidji Ayôkwé retourne au pays

La France a officiellement restitué à la Côte d'Ivoire le tambour parleur Djidji Ayôkwé, raflé par les autorités coloniales en 1916. Il avait été envoyé en France en 1929 du fait que des tentatives de le récupérer là où il avait été confisqué.

Cette restitution est la première d'une liste de 148 œuvres réclamées par la Côte d'Ivoire.

Symbole du peuple Bidjan, ce majestueux instrument de trois

mètres de long et pesant 430 kg sera exposé au musée des civilisations de la Côte d'Ivoire.

Il servait à émettre des sons à longue distance et à transmettre des messages rituels, mais aussi à alerter les villageois lors des opérations de recrutement pour le travail forcé ou l'enrôlement militaire (première guerre mondiale). C'est le rôle majeur que le Djidji Ayokwé a joué dans la résistance à la colonisation française, ainsi que ses fonctions qui lui ont valu le nom de "tambour parleur" et la raison de sa saisie.

Des restitutions au goutte à goutte

La Côte d'Ivoire avait officiellement formulé sa demande en 2019. Le président français s'y était engagé en 2021. Il a fallu obtenir le feu vert du Parlement français, en avril puis en juillet 2025, pour déclasser ce bien culturel en dérogeant au principe d'inaliénabilité des collections publiques.

Même les rapines militaires ?



Tunisie

La justice accorde le droit à polluer gravement

Alors qu'un audit réalisé en juillet dernier pour la banque mondiale, avait conclu que l'usine émet des gaz sulfureux, de l'azote et du fluor contraires aux normes en matière de pollution atmosphérique et marine, la justice a rejeté le 27 février la demande de suspension des activités de l'usine d'engrais située à Gabès.



©AFP - Fethi Belaid

Déboutant les riverains qui l'accusent d'être à l'origine des graves problèmes de santé dans leur communauté. Mais les juges ont estimé que les accusations manquaient de preuves techniques et scientifiques. Bien qu'en 2017 les autorités tunisiennes avaient

promis

la fermeture progressive de cette entité de traitement du phosphate, sa production a quadruplé, profitant de l'envolée des prix des engrais sur les marchés mondiaux.

Depuis des années, les habitants de Gabès sont debout contre cette usine (voir l'article de La Lettre de l'AFASPA d'octobre 2025).

Les plaignants ont annoncé leur intention de faire appel et ont demandé au tribunal de statuer en urgence pour suspendre la source de pollution : les résidus gazeux et solides rejetés en pleine nature depuis des décennies par l'usine. « Chaque jour, elle rejette dans la mer des quantités énormes de déchets toxiques de phosphogypses qui contiennent des métaux lourds, de l'arsenic, du cadmium qui ont un impact sur la santé de la population : il y a par exemple beaucoup de cas de cancer et de problèmes respiratoires dans les quartiers alentours », explique ainsi Kheireddine Debaya, membre du collectif Stop pollution.

MADAGASCAR

Les enjeux d'une énième recomposition tendancielle du procès néocolonial se précisent... mais la société civile est en mode résistance...

La conjoncture malgache de ce premier trimestre exprime les marques respectives, d'un côté, des tensions géopolitiques internationales persistantes et, de l'autre, de contexte local de crise

économique, de fortes attentes sociales frustrées et de recomposition politicienne...

1/ Mi-février, la société civile organisée a lancé un appel solennel à l'organisation urgente de consultations nationales et au renforcement de la lutte contre la corruption et l'impunité. Quatre mois après la chute du régime d'Andry Rajoelina, président français de Madagascar, accusé de corruption et de déficit de légitimité

à la suite d'élections contestées, et l'avènement d'une junte militaire qui s'est agrippée à un puissant mouvement insurrectionnel de la jeunesse, les organisations de la société civile demandent la clarification du cadre de la transition et des réformes promises. Concrètement, dans un communiqué signé par plus de 300 organisations (locales, citoyennes, coopératives etc.) la société civile exprime, le 24 février, de vives inquiétudes quant à l'orientation de la transition. Selon

elles, aucune concertation inclusive n'a encore été organisée pour définir la feuille de route et les modalités de gestion de cette période transitoire. Elle dénonce une confusion entretenue autour du statut du pouvoir actuel, certains discours laissant entendre que le pays fonctionnerait dans un cadre pleinement constitutionnel alors qu'on a eu affaire à une prise de pouvoir par des militaires putschistes. Le communiqué pointe des pratiques jugées préoccupantes : nominations sans critères transparents, soupçons de népotisme et de clientélisme, absence de rupture avec les anciennes méthodes de gouvernance. La société civile estime que les consultations populaires sont reléguées au second plan, au profit de priorités politiciennes contestées visant une convention de recomposition-partage du pouvoir entre acteurs des quatre républiques depuis l'Indépendance néocoloniale de 1960.

La société civile s'alarme par ailleurs d'une montée de la violence et d'un climat d'impunité, citant notamment des cas récents de vindicte populaire dans la région du Vakinankaratra en février 2026. Ces événements illustreraient, selon elle, une perte de confiance envers le système judiciaire et les institutions chargées d'assurer la sécurité. Les signataires appellent à une justice équitable et à une gouvernance transparente, affirmant que la réussite de la refondation dépendra de la capacité des autorités à restaurer la confiance et à rompre avec les pratiques du passé. Parmi les principales recommandations figurent l'organisation rapide d'une conférence nationale sur la transition, l'accélération des réformes électorales, la dissolution de l'actuelle Commission électorale jugée discréditée, ainsi qu'une clarification publique de la position de l'actuel président de la Refondation quant à son éventuelle candidature à la prochaine présidentielle qui devrait se tenir avant fin 2027 selon la Feuille de

route validée par la SADC (Communauté économique d'Afrique australe), au nom de l'Union africaine.

2/ Ces dernières semaines, deux déplacements majeurs à l'extérieur du Colonel Michaël Randrianirina, Président de la Refondation de la République de Madagascar (PRRM) se sont ainsi tenus... Rappelons-en le contexte. Essayant de surmonter la crise mondiale de 2008, le capitalisme mondial opère, un tournant néolibéral autoritaire et décomplexé qui s'installe partout... c'est le cas à Madagascar de cette nouvelle réorganisation tendancielle du procès néocolonial : les nouveaux dirigeants reprennent le sillon tracé en matière d'approche des prédateurs désormais désavoués.

Le président russe Vladimir Poutine a reçu avec faste, jeudi 19 février dernier au Kremlin, le président de la Refondation de Madagascar, Michaël Randrianirina. Les deux chefs d'État ont évoqué des pistes de partenariat, y compris dans le domaine militaire. « Il y a beaucoup de domaines dans lesquels nous pouvons coopérer », a déclaré Poutine face à son homologue malgache. Parmi ces domaines, le président russe a cité l'énergie, l'exploration géologique, l'agriculture, la santé ou encore l'éducation. Une liste à laquelle le président malgache de la Refondation a ajouté le domaine militaire, en se disant prêt « à développer la coopération avec la Russie ». Déjà, Moscou a apporté son aide à Antananarivo après les deux récents cyclones qui ont ravagé plusieurs régions de Madagascar. La coopération Russie-Madagascar est, de toute évidence, destinée à s'amplifier et s'élargir. « Poutine a promis de soutenir Madagascar aux Nations unies, en affirmant que la Grande-Île était un partenaire important » de Moscou en Afrique.

Différemment, un déjeuner de travail au format discret pour recevoir le président malgache à Paris, mais le bilan politique était là : la France et

Madagascar ont scellé, le 3 mars, un nouveau cadre de partenariat pour les 24 prochains mois, selon un communiqué de l'Elysée. « Dans un contexte international marqué par de nombreux défis, les deux présidents réaffirment leur engagement pour un partenariat renouvelé, équilibré et résolument tourné vers l'avenir, fondé sur le respect mutuel et orienté vers des résultats concrets au bénéfice de leurs populations respectives », souligne le document. « La France, redoutant une « sahélistisation » de la région, tente de maintenir son ancrage stratégique vital dans l'océan Indien avec un pragmatisme prudent. Surtout, ce pari expose l'île à une riposte sévère de Washington. En s'associant à des réseaux financiers russes sanctionnés, Madagascar risque notamment l'exclusion de l'AGOA, ce qui menacerait directement plus de 100 000 emplois dans le textile. Prise entre les grandes puissances, la Grande Île pourrait bien devenir le théâtre d'une nouvelle guerre froide plutôt que de conquérir sa véritable indépendance », avançait Madagascar Tribune, le 3 mars 2026.

Macron aggrave son cas car ce partenariat est dans l'esprit de sa « nouvelle Françafrique » (voir La Lettre de l'AFASPA de janvier 2026) qui sous-entendait son acceptation d'une co-gestion « des affaires » entre puissances prédatrices (USA, Russie, Chine, Inde, la France ancienne colonisatrice, Emirats arabes etc.) en compétition pour le partage du monde et des ressources, un peu comme fut la Conférence de Berlin de 1884-1885.



KANAKY NOUVELLE CALEDONIE

Poursuite du passage en force du projet de loi colonial qui s'arroge le droit de décider à la place du peuple concerné, le mode d'organisation du futur territoire.

Après l'ouverture au Sénat de l'examen d'un projet de loi que l'État veut imposer en guise de décolonisation, le député Emmanuel Tjibaou, Président de l'Union calédonienne (principale composante du FLNKS), pointe pour l'humanité les écueils du texte qui n'est autre que la transcription du projet rédigé à l'issue de la rencontre de Bougival que le congrès du FLNKS a rejeté.



« De manière globale, ce projet est contraire aux engagements de l'État pris en 1988 (accord de Matignon-Oudinot) puis de 1998 (accord de Nouméa). Il prévoit une hyper-provincialisation qui déconstruit l'unicité du territoire, d'un retour du projet de partition

déjà présenté par les « loyalistes » à la mi-2025. Plusieurs verrous sont posés sur l'exercice du droit à l'autodétermination. L'État français pourrait bloquer le processus. (...) Ce texte est contraire aux principes de la décolonisation, il conforte de manière définitive la place de la Nouvelle Calédonie dans le giron français. »

Le coup du code électoral

Le FLNKS répète une fois de plus qu'il n'est pas opposé à un élargissement du corps électoral une fois le processus d'indépendance achevé à toute personne née ou non sur le sol kanak. Mais l'État colonisateur français poursuit son offensive pour diminuer encore le poids des Kanaks qui ne sont plus que 41% de la population, et il impose de dégeler ce corps électoral avant l'achèvement du processus de décolonisation. On en revient à ce qui a causé la crise de mai 2024.

Alors que les parlementaires ont statué en octobre pour un accord consensuel pour le report de provinciales, le gouvernement remet le texte de Bougival sur la table. « On perd du temps et on fait perdre du temps à notre pays, où la situation sociale se dégrade. Les signaux sont au rouge. Ce que nous voulons c'est offrir des perspectives. »

CULTURE

MUSIQUE

Grammy posthume pour Fela Kuti l'afrobeat au service de la révolte

Le 31 janvier dernier, vingt-neuf ans après sa mort, l'initiateur d'un des plus grands courants de musique populaire africaine, Fela Anikulapo Kuti, a reçu un Grammy Award posthume pour l'ensemble de son œuvre. C'est le premier attribué à un artiste africain. Le créateur de l'afrobeat a passé sa vie à mêler sa musique à un engagement politique panafricain.



L'œuvre de la star nigériane, surnommé le « Black Président », a durablement remodelé le paysage musical mondial. Héros de la contre-culture africaine, la carrière et la vie de Fela Kuti ont toujours été à la croisée de l'art et de la politique. L'inventeur de l'afrobeat – genre musical révolutionnaire ancré dans les luttes des peuples africains – a bénéficié d'une reconnaissance internationale, bien que souvent censuré par les médias d'État, car en conflit ouvert avec les régimes en place. Aujourd'hui, ce prix de l'institution américaine entérine non sans contradiction ce succès et prouve la solidité de son héritage, alors que le gouvernement étatsunien déroule une politique des plus réactionnaires et que les luttes décoloniales sont plus que jamais d'actualité.

Le fils de Fela, Femi (lui aussi musicien) a profité de la remise du prix pour déclarer au public « C'est

tellement important pour l'Afrique, c'est tellement important pour la paix mondiale et la lutte. ». Fela utilisait sans cesse son art pour transmettre un message révolutionnaire, appelant à la libération des peuples africains, en critiquant autant les régimes coloniaux que les gouvernants africains corrompus. Il a ainsi construit une trajectoire unique, permettant la conscientisation de nombreux militants antiracistes et décoloniaux, en Afrique comme dans la diaspora. Comme le souligne Garrett Wilson il est donc intéressant de questionner la manière dont Fela Kuti est à la fois un produit et un producteur des idées panafricanistes.

L'initiation politique de Fela commence tôt, alors que sa mère, Funmilayo Ransome-Kuti est une des figures principale des luttes féministes et anticoloniales du Nigéria, engagée notamment pour l'indépendance de son pays, le droit

de vote ou encore l'émancipation économique des femmes. Le pays dans lequel Fela grandit est un État violent et corrompu où les exécutions publiques sont fréquentes et les inégalités profondes. (..) Pour Justin Labinjoh, au sujet de la culture de la jeunesse nigériane, « *Fela lui-même est devenu à la fois son leader et son symbole. [...] La musique de lutte de Fela, avec son langage populaire et sa résistance, correspond aux besoins de ces jeunes des classes populaires.* » En 1969, lors d'une tournée aux États-Unis, il rencontre le Black Panther Party et le mouvement Black Power. Cette étape joue un rôle fondamental dans sa formation politique et scelle le jumelage entre sa vocation musicale et la lutte politique décoloniale, anti-raciste et socialiste, qu'il ne cessera alors de mettre en chanson.

C'est en 1970 que naît l'afrobeat. Ce genre nouveau est mêlé de jazz, de funk et de rythmes africains. C'est une musique propre aux cultures populaires, alors que la mère de Fela lui conseillait, loin de tout élitisme, de « *commencer à jouer de la musique que comprends ton peuple, pas du jazz.* » Les compositions sont longues, nourries d'orchestrations impressionnantes, de percussions puissantes et de cuivres envoûtants, mêlés d'envolées au saxophone. (...)

Au cours des années 70, le musicien devient de plus en plus contestataire et, parallèlement, ses passages en prison de plus en plus nombreux. Il s'attaque, dans le morceau Buy

Africa, au capitalisme colonial et au consumérisme. Dans Johnny Just Drop, il tourne en dérision l'idéalisation de l'Europe par les élites africaines. Iconique, le morceau Zombie tourne en ridicule les soldats nigériens, similaires à des zombies agressifs et aveugles aux ordres de leurs chefs, mais aussi la mentalité d'une partie de la population, elle-même adossée aux idées coloniales. Le succès de ce morceau lui donne définitivement la carrure d'opposant politique au régime.

Son activisme provoque de nombreuses fois la réaction, sans pour autant le freiner. En 1977, mille soldats du régime assiègent et incendient sa maison : les résidents sont brutalisés et sa mère défenestrée. Elle meurt huit semaines plus tard, et Fela s'exile au Ghana. Il revient sur cette barbarie policière dans l'album Unknown Soldier. La suite de sa carrière est marquée par d'autres agressions de ce type, et des albums toujours aussi engagés. Il dédie l'album Underground System à Thomas Sankara, et compose Beasts of No Nation en sortant de prison, où il s'attaque aux politiques d'oppression et aux figures de l'establishment, tel que Reagan ou Thatcher, décrits comme des vampires. Après toute cette agitation, entre art révolutionnaire et passages en prison, Fela Kuti succombe du sida, à 58 ans. Ses obsèques réunissent un million de personnes, et le gouvernement militaire se voit obligé de décréter

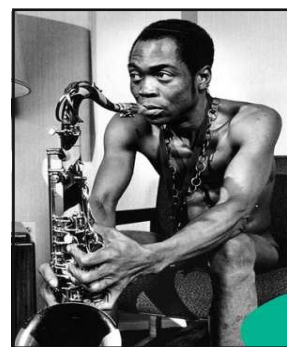
un deuil national pour le « Black President ».

Fela Kuti, incarnation de la résistance panafricaine, a massivement diffusé la lutte anticoloniale et profondément modifié le paysage musical mondial. Son héritage demeure vivant, à échelle planétaire, inspirant encore de nombreux groupes.

L'héritage de Fela Kuti demeure d'une actualité brûlante, alors que le monde connaît aujourd'hui un sursaut d'offensives impérialistes et de violences policières envers les minorités. Alors que les Grammy Awards ou encore la nomination de Femi Kuti comme chevalier des Arts et des Lettres participent à institutionnaliser et édulcorer cet héritage, nous invitons plutôt à reconsidérer l'impact de l'art contestataire dans les soulèvements populaires, comme potentielle force de lien, de puissance et de conscientisation.

Extraits du site **RÉVOLUTION PERMANENTE**

<https://www.revolutionpermanente.fr/Grammy-posthume-pour-Fela-Kuti-l-afrobeat-au-service-de-la-revolte>



L'édition 2026 de la Semaine Anticoloniale et Antiraciste aura lieu du 20 mars au 29 mars 2026 !

Des États (en guerre) contre les peuples

Cette année, nous suivrons le fil rouge des États actuellement en guerre: contre la jeunesse, contre les peuples en lutte, contre la paix et contre les personnes réfugiées, migrantes ou exilées.

Le Salon Anticolonial et Antiraciste à la Parole Errante à Montreuil, les samedi 28 et dimanche 29 mars, pour deux journées de débats, de projections, de résistances, de rencontres et de musique.

Programme : www.semaineanticoloniale.com

